



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

politique de l'emploi dans les quartiers

Question au Gouvernement n° 1410

Texte de la question

POLITIQUE DE L'EMPLOI DANS LES QUARTIERS

M. le président. La parole est à M. Didier Baichère, pour le groupe La République en marche.

M. Didier Baichère. Monsieur le ministre chargé de la ville et du logement, l'inclusion économique s'affirme comme un nouveau cadre de l'action publique permettant de mettre l'entreprise au cœur des politiques de cohésion des territoires et de la gouvernance locale de l'emploi.

C'est en partant des besoins des entreprises, en les aidant à recruter plus vite et mieux, en les accompagnant dans l'identification des talents et des compétences dans les territoires ciblés, qu'on les amènera à ouvrir leur recrutement aux candidats prêts à l'emploi mais susceptibles de subir des discriminations à l'embauche. Les entreprises de taille intermédiaire, les PME et les TPE n'ont bien souvent pas les ressources humaines pour conduire une politique ouverte à la diversité et soucieuse d'un recrutement non discriminant. Or ce sont bien ces entreprises qui recrutent et qui sont le levier du changement systémique.

C'est là toute l'ambition du Gouvernement et la cohérence du « pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises », que vous avez lancé en juillet dernier. Ce document comporte quatre chapitres : sensibiliser, former, recruter et acheter. Il s'articule pleinement avec le plan d'investissement dans les compétences piloté par Mme la ministre du travail. Je pense aussi au projet de loi relatif à la croissance et la transformation des entreprises – la loi PACTE – porté par le ministre de l'économie, qui introduit la notion d'objet social de l'entreprise. Cette politique s'inscrit dans un projet d'ensemble, cohérent, de transformation, en vue de gagner la bataille de l'emploi dans nos quartiers.

Mais encore faut-il donner aux entreprises, aux TPE et aux PME, la place et les moyens de prendre leurs responsabilités citoyennes. C'est l'enjeu déterminant de l'intermédiation entre les candidats des quartiers populaires et les entreprises qui recrutent. C'est pourquoi j'ai initié, en Île-de-France, le plan « 1 000 jeunes », avec le soutien du préfet de région et l'implication directe des fédérations d'entreprises et des associations au cœur de nos quartiers. La professionnalisation de ces associations devient d'ailleurs un enjeu majeur.

Nous, députés de la majorité, lancerons fin novembre avec votre soutien, monsieur le ministre, et avec celui de Mme la ministre du travail, la semaine de l'inclusion économique pour l'emploi et les quartiers. Cette semaine se veut un grand moment de mobilisation. Elle doit conduire, au printemps 2019, à des assises nationales de l'inclusion économique.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous indiquer les mesures que vous comptez prendre en la matière ?
(*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre chargé de la ville et du logement.

M. Thibault Bazin. Rends l'argent !

M. Julien Denormandie, ministre chargé de la ville et du logement. Monsieur le député, vous avez mentionné l'initiative que vous avez lancée, avec un certain nombre de vos collègues,...

Mme Valérie Beauvais. C'était de l'autopromotion !

M. Julien Denormandie, ministrequi est la semaine de l'inclusion économique pour l'emploi et les quartiers.

Au-delà de cette initiative, que je salue et qu'un grand nombre de membres du Gouvernement soutiennent, vous pointez du doigt les failles de notre pacte républicain. Aujourd'hui, un jeune sur sept habite dans les quartiers. Qui peut accepter que certains de ces jeunes, qui ont fait des efforts, dont les familles ont souvent fait beaucoup de sacrifices, et pour qui la République était là depuis des années, n'aient pas les mêmes chances de réussite et la même possibilité d'obtenir un emploi, à cause de la discrimination qui perdure dans notre pays ?

De même, une certaine fatalité s'est trop souvent installée. Je n'y cède pas du tout. Avec votre détermination et avec celle des entreprises, nous pouvons faire bouger les lignes. Il faut recréer un réseau – ce n'est pas un gros mot – entre les jeunes qui habitent dans les quartiers et les entreprises qui cherchent aujourd'hui à embaucher. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

C'est la politique de réussite républicaine que conduit le Gouvernement : c'est ce que fait Jean-Michel Blanquer pour améliorer la réussite éducative, c'est ce que fait Muriel Pénicaud avec les 2 milliards d'euros investis dans nos quartiers pour la formation professionnelle, et c'est ce que nous faisons au jour le jour, avec vous, membres de la majorité présidentielle, pour lutter contre ces discriminations. Je pense à l'initiative que vous venez de lancer, mais également aux actions menées par le haut-commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi et par le délégué interministériel au développement de l'apprentissage dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Aujourd'hui, j'en appelle solennellement aux entreprises. Aujourd'hui, il n'existe plus aucune barrière : les entreprises ont les moyens de recruter des jeunes des quartiers. Il faut le faire ! C'est cela, le sens républicain. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

M. Aurélien Pradié. Des mots, toujours des mots !

Données clés

Auteur : [M. Didier Baichère](#)

Circonscription : Yvelines (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1410

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Ville et logement

Ministère attributaire : Ville et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 novembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 novembre 2018](#)